HAL open science

”Le genre neutre en français, expression d’enjeux du XXIe siècle”

My Alpheratz

To cite this version:

My Alpheratz. ”Le genre neutre en français, expression d’enjeux du XXIe siècle”. Benjamin Fagard et Gabrielle Le Tallec Lloret (dirs.). Presses Sorbonne Nouvelle. Entre masculin et féminin. Français et langues romanes, 2021, Sciences du langage, 978-2-37906-079-3. hal-04033080

HAL Id: hal-04033080

https://hal.science/hal-04033080

Submitted on 16 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

ALPHERATZ
Sorbonne Université – Laboratoire STIH

Le genre neutre en français, expression d'enjeux du XXIe siècle

Avertissement

Cette communication expérimente des formes linguistiques qui relèvent du « genre neutre », classe grammaticale que nous avons conceptualisée dans notre *Grammaire du français inclusif* (désormais GFI) en 2018. Chaque première occurrence au genre neutre fait l'objet d'une note de bas de page pour l'expliciter aux lectaires[1].

Toutes les pages numériques d'où nos attestations sont extraites ont été consultées avant le 5 avril 2021.

Nous constatons en linguistique un ensemble de phénomènes (unités, procédés, concepts, dispositifs métalinguistiques) qui relèvent d'une variation du français standard que nous nommons « français inclusif » (Alpheratz 2018) et plus particulièrement d'une classe grammaticale nommée « genre neutre » (ibid.). Notre intention est de présenter ce que nous entendons par « genre neutre » en grammaire, de montrer en quoi les unités qui peuvent entrer dans cette catégorie nous semblent faire évoluer la flexion de genre en français et de relier ces phénomènes linguistiques à l'histoire des concepts récents mis au jour par les sciences en biologie, en genre et en philosophie.

Hormis dans la GFI, une analyse de la langue comme solution linguistique à un problème humain au prisme de ces concepts particuliers n'est pas exploitée dans les ouvrages encore peu nombreux qui s'intéressent à l'inclusivité de genre en français (Labrosse 1996, Lessard & Zaccour 2018, Viennot 2018, Manesse et Siouffi 2019, Szlamowicz et Salvador 2019). Peut-être devons-nous ce parti pris à la complexité du système sémiologique exprimé par ces nouveaux signes que nous classons en « genre

[1] Proposition de genre neutre pour *lecteurs/lectrices*.

neutre », ou à leur caractère révolutionnaire dans d'autres champs que la linguistique, et au sein desquels ces autaires[2] n'oseraient pas s'aventurer.

Cet évitement ou cette méconnaissance de la découverte scientifique dans la recherche linguistique sur le français inclusif tient peut-être également à l'autorité de la démarche structuraliste, qui étudie la langue en s'attachant aux formes plutôt qu'à leur contenu. Notre positionnement théorique choisit d'appréhender la langue par les formes sans négliger de placer dès le départ de notre réflexion un état des lieux de cette pensée révolutionnaire, pour comprendre le fait social à l'œuvre dans le fait linguistique.

Dans un second temps, nous présentons l'ensemble de nos observables dits « de genre neutre » à travers des attestations puisées dans les usages réels. Car si, en histoire, les révolutions sont des « évolutions qui entraînent un bouleversement dans l'ordre social, moral et économique » (cnrtl.fr/définition/révolution) ce sont également, en physique, un « mouvement », et plus précisément une « courbe fermée autour d'un axe ou d'un point, réel ou fictif, dont le point de retour coïncide avec le point de départ. » (ibid.). Ce mouvement qui revient sur lui-même, nous pouvons l'observer dans la réactivation des unités de genre neutre douze siècles après leur attestation en ancien et moyen français (Buridant 2000 : 326, Godefroy 1881-1902, vol. I : 208, vol. III : 20, Zink 1997 : 14, Marchello-Nizia 1989 : 173-179). Selon l'analyse que nous en donnons dans la GFI, cette réactivation ne concerne pas toutes les unités de genre neutre, dont certaines sont aussi le résultat d'une activité néologique qui nous semble propre à notre époque, depuis la fin du XXe siècle.

Enfin, nous proposons une brève analyse de linguistique cognitive de ce phénomène d'inclusivité de genre, lequel nous semble faire transiter la flexion de genre du français d'un état binaire vers un état ternaire.

1. Puisque les limites de ma langue sont les limites de mon monde

Nous avons vu dans la GFI que le phénomène d'inclusivité de genre se constatait dans des langues de familles différentes, non seulement en français, mais aussi en espagnol, en anglais et en suédois (Alpheratz 2018 : 283, 323-329). Le cas de *hen*, pronom personnel suédois inventé par Rolf Dunås, pour éviter la double flexion totale *il ou elle* (*han eller hon*) (Alpheratz 2018 : 367), est intéressant à citer pour sa grammatisation. Créé le 30 novembre 1966 dans le quotidien *Upsala Nya Tidning*, *hen* entre peu à peu dans le

[2] Proposition de genre neutre pour *auteurs/autrices.*

discours, non sans déchaîner les polémiques, puis intègre la langue, par son entrée officielle dans le *Dictionnaire* de l'Académie de Suède (*Svenska Akademien*) en 2015. De sa création, sous l'impulsion d'un seul individu, à sa reconnaissance par l'institution, en passant par sa reprise dans les usages, ainsi que sa détestation, *hen* aura eu besoin de cinquante ans pour mettre l'opinion publique de son côté (Sendén, Bäck, Lindqvist 2015).

Cet exemple pourrait laisser croire que l'inclusivité de genre n'affecte que des fragments épars de la langue. Or, nos attestations montrent non des *disjecta membra*, mais des mots considérés dans leurs relations avec les autres mots, soit un effort pour créer un nouveau système sémiologique davantage que des néologismes isolés, effort tenant compte du système d'oppositions identifié par Saussure, sous le nom de *valeur* :

> « les voix qui tissent, croisent et embrassent l'analyse sont celles des participant.e.s rencontré.e.s "sur le terrain" et celles de l'ethnographe en interaction avec *celleux*-ci » (Greco 2018 : 83, c'est nous qui soulignons).

Parce que l'ouvrage de Luca Greco est une analyse sociolinguistique et ethnographique des pratiques d'une catégorie sociale, luttant contre l'aliénation que représente la binarité sociale et grammaticale, et parce que *celleux* propose une « économie linguistique » (Martinet 1955) que *celles et ceux* ne propose pas, l'auteur reconnaît la théorie selon laquelle notre perception du monde est isomorphe des structures de notre langue, et que résume le célèbre aphorisme « les limites de ma langue sont les limites de mon monde » (Wittgenstein, 1921 : chap. 5, § 6). Mais pour ne pas soumettre le monde à l'organisation de sa langue (pour reprendre les termes de Benveniste), Greco choisit au problème humain qu'est l'expression de sa pensée une solution linguistique jugée agrammaticale par les grammaires scolaires et universitaires, suivant en cela l'invitation du philosophe à dépasser ses propres propositions :

> « Mes propositions sont élucidantes[3] à partir de ce fait que celui qui me comprend les reconnaît à la fin pour des non-sens (…) Il faut qu'il surmonte mes propositions ; alors il acquiert une juste vision du monde. » (Wittgenstein, 1921 : chap. 6, § 54)

En français, le genre grammatical d'un mot est dit *motivé* ou *non motivé* selon qu'il est conforme à la nature sexuée de son référent : le genre féminin du mot *fille* est motivé car une fille est un être de sexe féminin, mais le genre féminin du mot *santé* n'est pas motivé, car la santé est un concept, et n'a donc pas de nature sexuée. Par conséquent, une

[3] Au sens d'*élucider, résoudre, apporter une solution*.

étude du genre grammatical ne peut se passer d'une étude qui interroge la notion de sexe, en raison du caractère en partie motivé du genre grammatical en français. Mais qu'est-ce que le sexe ?

Le sexe comme artifice

Parce que le genre et le sexe sont historiquement liés, les différents travaux féministes ayant travaillé sur les violences faites aux femmes se sont emparées de la question du sexe pour y voir le fondement de la différence sociale hiérarchisée (Héritier 1996), une construction du corps social et médical (Laqueur 1992), un lieu de pouvoir (Guillemin 1992, Delphy 2001), pour aboutir aujourd'hui à une vision du sexe et du genre comme « continuum » (Fausto-Sterling 2012) qui permet de penser que le sexe, comme la race, n'est plus une donnée essentialiste irréductible, voire n'existerait pas (Raz 2016).

À travers ces théories successives, c'est l'artificialité de la catégorie du sexe biologique, lorsqu'elle est présentée comme dichotomique, naturelle et irréductible, qui est mise au jour. Les cas des personnes intersexuées, qui représenteraient jusqu'à 1,7% des naissances dans le monde selon l'ONU[4], et dont certaines revendiquent la fin des mutilations génitales sur les enfants, ne cesse de remettre en cause cette bicatégorisation du sexe. De même, citons les cas des athlètes identifiées comme femmes à la naissance et socialisées comme femmes, mais présentant des caractères sexuels ne correspondant pas aux corps types, ni masculins ni féminins, comme Maria Patino, exclue des jeux olympiques de 1988, ou Caster Semenya, exclue des mondiaux d'athlétisme de 2019. Ces cas bouleversent la conception officielle du sexe dichotomique et en révèlent la part artificielle, en tant que catégorie inventée par le corps médical par commodité. En résumé, la notion dichotomique de sexe peut être vue comme un artefact, qui ne correspond pas à l'éventail des identités sexuelles produit par la nature.

Polysémie du mot « genre »

Le sens du mot « genre », en tant que critère d'identité individuelle liée au sexe, a d'abord été celui de « rôle » ou de « comportement » en anthropologie (Héritier 1996, Rubin 1998), en psychologie (Stoller 1968), et en histoire (Scott et Varikas 1988) avant de subir un renversement complet dans la définition retenue par l'ONU en 2007 :

[4] ONU, *Libres et égaux*, https://www.unfe.org/wp-content/uploads/2018/10/Intersex-FR.pdf, [page consultée le 12/10/2020].

> « L' "identité de genre" fait référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance ». (Principes de Jogjakarta cités par le Journal Officiel de la République Française 2013)

De « comportement » à « expérience intime », le mot a voyagé depuis la sphère publique, donc ce qui concerne la collectivité et le gouvernement des relations interpersonnelles par l'État, à la sphère privée, donc ce qui concerne l'individu et la liberté d'expression.

Notons que ce dernier sens d'« expérience intime et personnelle » propre à chacan[5] est absent de tous les dictionnaires grand public au moment où nous écrivons ces lignes : *Le Petit Robert*, *Le Larousse*, le *Trésor de la langue française*, le *Dictionnaire de l'Académie française* et même le *Wiktionnaire*. Dans ces outils censés transmettre le savoir au plus grand nombre, le sens d'« expérience intime » du mot *genre* disparaît au profit de son seul sens de « rôle social ». Dès lors, comment l'opinion publique pourrait-elle prendre conscience du caractère essentiellement privé et ressenti du genre ?

Des individus hybrides à l'assaut de la pensée catégorielle

La révolution anthropologique que représente l'homme enceint[6] nous semble être le pendant, dans le champ du genre, des concepts d'*hybridité* et de *tiers-espace* issus de la pensée décoloniale d'Homi Bhabha (2007), conçus comme moyens de lutter contre les catégories qu'une culture hégémonique et autocentrée plaque sur une autre culture. Sur le plan du genre social, se revendiquer hybride c'est se revendiquer transgenre, au sens où

> « Le transgenre est ici compris comme une notion englobant une diversité de formes d'identification et de comportement qui défie les binarismes dominants de sexe et de genre. » (Waites 2016)

Plus précisément, c'est dénier à l'État, à la médecine, à la société, le droit d'accorder ou de nier des droits en fonction de catégories de sexe, de genre, d'orientation sexuelle. C'est également l'idée que nous avons le droit de ne pas nous définir, sans encourir les « comminations » du monde, comme l'exprime Roland Barthes (2002) durant l'année 1977-1978 qu'il consacre à la notion de neutre au Collège de France.

[5] Proposition de genre neutre pour *chacun/chacune.*

[6] Les hommes transgenres ayant conservé leur appareil reproducteur féminin peuvent donner naissance à des enfants.

Cette revendication du droit d'exprimer une identité indéterminée côtoie également celle de l'autodétermination dans le mouvement *queer*[7] et qualifie le rapport ambivalent, entre l'abolition et la prolifération, que celui-ci entretient avec l'idée même de catégorie : « Queer does not name some natural kind of referent to some deterministic object. » (Halperin 1995 cité par Greco 2019 : 61) et « Being *queer* means leading a different sort of life. […] It's about being on the margins, defining ourselves » (*Queer Manifesto* cité par Greco 2019 : 61).

L'inclusivité, nouveau concept politique

L'inclusivité est un concept politique né de la pensée sur les rapports sociaux, l'égalité et le genre. C'est Judith Butler (2004), qui emploie le terme *inclusive* pour dénoncer une catégorisation présentée comme universelle, mais inventée principalement pour servir les intérêts des classes dominantes au détriment d'individus vulnérables et précarisés :

> « nos catégories fondamentales peuvent et doivent être étendues pour devenir plus *inclusives* et plus responsables face à l'ensemble de l'éventail des populations culturelles. » (Butler, trad. Maxime Cervulle, 2004 : 253, terme souligné par nous-même.)

Cet appel à la refonte des catégories au moyen desquelles nous pensons et organisons le monde était déjà présent textuellement chez la poète Audre Lorde dès les années soixante-dix :

> « Les structures anciennes de l'oppression, les vieilles recettes de changement sont ancrées en nous, c'est pourquoi nous devons, tout à la fois révolutionner ces structures et transformer nos conditions de vie, elles-mêmes façonnées par ces structures. Parce que les outils du Maître ne détruiront jamais la maison du Maître. » (Lorde, 2003 [1984] : 131)

Mais si nous ne devons pas recourir aux « outils du maître » pour « étendre nos catégories fondamentales » (Butler 2004 : 253) et pour « révolutionner les structures » (Lorde, 2003 [1984] : 131), de quels outils pouvons-nous nous servir ?

2. L'inclusivité de genre dans les usages linguistiques

[7] Adjectif désignant une critique du binarisme de sexe, de genre et d'orientation sexuelle (Cervulle & Quemener 2021 [2016] : 632-642).

Au sein du nouvel appareil métalinguistique que nous avons développé dans la GFI, le genre neutre nous semble être une catégorie grammaticale opérative, en ce qu'elle permet de classer des mots et des accords ne pouvant relever exclusivement ni du masculin ni du féminin :

> « Je suis curieuz de connaitre vos idées » (C.-L. J., publication du 11/06/20, Facebook).

Ici, l'unité *curieuz* ne peut se classer ni en masculin ni en féminin pour des raisons de morphologie, le *-z* pouvant être interprété comme un morphème flexionnel de genre neutre, et remplaçant les suffixes variant en genre, au masculin *-eux* et au féminin *-euse*.

Genre « neutre » ou « inclusif » ?

Notons que cet adjectif, « neutre », n'est qu'une proposition, fondée sur la polysémie du mot et l'intérêt de sa réactivation, puisqu'il appartient au discours métalinguistique dès le IVe siècle avant notre ère, sous la forme « napuṃsaka » dans les textes grammaticaux, mais aussi médicaux et rituels, de l'Inde ancienne, selon Michel Angot (1993-1994). Cependant, l'adjectif « inclusif » nous paraît être une alternative intéressante en ce qu'il rappelle précisément la pensée politique qui sous-tend les langues inclusives. Rappelons que nous définissons les langues inclusives comme des « variétés d'une langue standard, qui s'en distinguent par des procédés langagiers évitant de reproduire des hiérarchies symboliques et sociales associées à des unités linguistiques, et fondées sur différents critères de discrimination (sexe, genre, âge, mobilité, origine géographique, orientation sexuelle, fonctionnement neurologique, classe socio-professionnelle, etc.) » (Alpheratz 2019).

Néanmoins, si deux catégories, le genre grammatical et le genre social, portaient le même nom de « genre neutre », ce caractère éponyme risquerait d'introduire une nouvelle hiérarchie symbolique et/ou sociale, entre, d'une part, un genre grammatical neutre exprimant la généricité et la neutralisation de genre, isomorphe d'une catégorie sociale, et d'autre part le genre masculin et féminin, qui eux n'auraient plus ou pas cette capacité à exprimer la généricité et la neutralisation de genre. Ce problème serait peut-être évité si le genre grammatical doté de la capacité d'exprimer la généricité et la neutralisation de genre portait un nom différent de la catégorie sociale exprimée par ses unités, ou si les unités de ce genre grammatical ne représentaient aucune catégorie sociale spécifique.

Définition

Le genre neutre est une catégorie grammaticale dans laquelle peuvent se classer des unités linguistiques épicènes, ou possédant des marques morphologiques de plusieurs genres, ou ne possédant ni l'une ni l'autre, associées à des référents « agenres » au sens de « privés de genre », de genre inconnu, de plusieurs genres ou de genre social non binaire.

La typologie que nous présentons ci-dessous est indexée sur la morphologie de nos observables. En effet, ul[8] y a plusieurs façons de créer du français inclusif. La formation des unités de genre neutre peut être binaire (présenter les morphèmes flexionnels de genre masculin et féminin), non binaire (présenter des morphèmes spécifiques ou être épicènes), comporter ou non des caractères typographiques au sein de l'unité (point, tiret, point médian, barre oblique, capitale, parenthèse, apostrophe, astérisque, etc.), relever d'un système paradigmatique fondé sur une voyelle dit « système *al* » décrit dans la GFI (Alpheratz 2018), ou d'un rapprochement graphique et sonore (Borde 2016, La vie en queer 2018, de Villeneuve 2019).

A. Genre neutre binaire avec caractère typographique au sein du mot

Différents caractères typographiques permettent de créer un mot de genre neutre :

Parenthèses

1.Bonsoir à **tou(te)s**,[9]
(C.G., courriel du 01/01/2017, liste de diffusion Alphavert d'Europe Ecologie Les Verts)

Le pronom indéfini de genre féminin pluriel *toutes* est réduit à l'élément *-te-* inséré au sein du pronom indéfini de genre masculin pluriel *tous*, dont il est isolé par des parenthèses.

Le résultat de cette opération peut être interprété comme une seule unité linguistique, les caractères typographiques perdant ici leur fonction de ponctuation pour prendre une fonction de réunion de deux constituants pour en former un troisième, comme le tiret dans le mot composé *savoir-faire*, par exemple.

Cette unité ne pouvant se classer ni exclusivement dans le genre masculin ni

[8] Proposition de pronom de genre neutre par Michèle Causse et Kathy Barasc *dans Requiem pour il et elle*, Editions iXe, 2014.
[9] Tous les mots en italique dans les exemples sont soulignés par nous-même.

exclusivement dans le genre féminin, elle peut se classer dans une troisième classe nommée « genre neutre » si nous considérons le sens de l'étymon latin *neuter* « ni l'un ni l'autre » selon le Larousse.

Etant composée d'éléments issus à la fois du genre masculin et du genre féminin, ou flexion binaire, cette unité est considérée comme binaire.

Cette analyse vaut pour toutes les unités ci-après que nous classons en « genre neutre binaire ».

Points

2. Le retentissement majeur de l'ouvrage […] est l'occasion pour une nouvelle génération de **lecteur.rice.s** de (re)découvrir Wittig
(Benoît Auclerc et Yannick Chevalier 2012, *Lire Monique Wittig aujourd'hui*, Lyon, PUL, 2012 : 6)

Le substantif de genre féminin pluriel *lectrices* est réduit au suffixe *-rice* inséré au sein du substantif de genre masculin pluriel *lecteurs*, dont il est isolé par des points.

Point médian

3. Je voudrais que **chacun·e** puisse écrire comme *il·elle* le souhaite.
(Natte à chats citée par Catherine Frammery, « L'écriture inclusive mère de toutes les batailles ? », 17/02/2020, site letemps.ch)

chacun·e : le pronom indéfini *chacune* est réduit au morphème de genre féminin *-e* ajouté à la fin du pronom indéfini de genre masculin *chacun*, dont il est séparé par un point médian (alt + 0183).

il·elle : les pronoms personnels *il* et *elle* sont réunis par un point médian et peuvent, par conséquent, être interprétés comme constituant une seule unité linguistique.

Tiret

4. Venez **nombreux-ses** !
(Anonyme, 03/03/2012, blog rencontresfeministes.over-blog.org)

L'adjectif de genre féminin *nombreuses* est réduit à l'élément *-ses* et ajouté à la fin de l'adjectif de genre masculin *nombreux*, dont il est séparé par un tiret.

Capitale

5. on n'est pas **obligéEs**

(Atelier de l'Antémonde, *Bâtir aussi*, Paris, Éditions Cambourakis, 2018 : 13)

L'adjectif de genre féminin pluriel *obligées* est réduit au morphème de genre féminin *-e* en lettre capitale *E* inséré au sein de l'adjectif de genre masculin pluriel *obligés*.

D'autres caractères typographiques peuvent également s'observer : barre oblique, astérisque, apostrophe, etc.

B. Genre neutre binaire sans caractère typographique au sein du mot

6. **Iel** fit une petite grimace et détourna le regard.
   (Carina Rozenfeld 2014, *La Symphonie des Abysses*, Éditions Robert Laffont, chap. 1/11)

Iel peut être interprété comme le résultat d'une double flexion partielle[10] (par ex. *i.e.l*) où le pronom personnel *elle* serait réduit à l'élément *-e-* inséré dans le pronom personnel *il* et dont les caractères typographiques au sein du mot ont disparu.

7. pour le/a **lecteurice** qui se poserait encore des questions
   (Lessard & Zaccour 2020, *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive*, Ed. Syllepses)

Lecteurice peut être interprété comme le résultat d'une double flexion partielle (par ex. *lecteur.rice*) dont le caractère typographique au sein du mot aurait disparu.

8. **Lae** Chercheur.e bénéficiera d'une insertion dans deux environnements scientifiques
   (Mélina Germes, « Appel à candidatures pour un postdoctorat CDD 18 mois », 2019, offre d'emploi, cnrs.fr)

Lae peut être interprété comme le résultat d'une double flexion partielle (par ex. *La.e*) dont le caractère typographique au sein du mot aurait disparu.

9. La PMA, vraiment pour **toustes** ?
   (Rédaction, « La PMA, vraiment pour toustes ? », 03/10/2019, site agirpourlegalite.org)

Toustes peut être interprété comme le résultat d'une double flexion partielle (par ex.

[10] Cf. Notre *Grammaire du français inclusif* (2018) : la double flexion partielle est un procédé du français inclusif consistant en l'ajout de signes ou de formats typographiques (point, point médian, tiret, parenthèses, barre oblique, capitale, apostrophe, astérisque, etc.) au sein ou à la fin d'un mot (ou abréviation) fléchi au masculin pour lui ajouter une alternative ou une marque de genre féminin.

tous.tes) dont le caractère typographique au sein du mot aurait disparu.

C. Genre neutre binaire par mots-valises

10. un carreau pété dans les murs érigés par **ceulles** qui nous dominent…
    (Bernard Gensane 2013, blog éponyme)

Ceulles est un mot-valise composé du pronom démonstratif masculin pluriel *ceux* (qui a perdu sa dernière lettre -*x*) et du pronom démonstratif féminin pluriel *celles* (qui a perdu ses premières lettres *ce*-).

11. **Eulles** l'accueillent avec un rictus.
    (Cathou 2019, blog Tarot queer et féministe et encore plus gros avec Cathou)

Eulles est un mot-valise composé du pronom personnel masculin pluriel *eux* (qui a perdu son -*x*) et du pronom personnel féminin pluriel *elles* (qui a perdu son premier *e*-).

D. Genre neutre non binaire avec -x

12. Cette année, il y a (...) une étudiante (fort probablement queer) dans mes cours qui me fait me sentir moins **seulx**.
    (A.C. 2019, post, Facebook)

Seulx peut être analysé comme une troisième flexion de l'adjectif variant en genre masculin/féminin *seul/seule* parce qu'il comporte un élément -*x* n'appartenant pas à la flexion binaire et qui peut être considéré comme un morphème flexionnel de genre neutre.

Cette interprétation de -*x* comme morphème flexionnel de genre neutre est également due à la situation d'énonciation : un post écrit par æn locutaire[11] se déclarant par ailleurs *queer* et faisant référence à une personne partageant cette caractéristique (« une étudiante (fort probablement queer) »).

Cette unité ne pouvant se classer exclusivement ni dans le genre masculin ni dans le genre féminin, elle peut se classer dans une troisième classe nommée « genre neutre » si nous considérons le sens de l'étymon latin *neuter* « ni l'un ni l'autre » selon le Larousse.

N'étant pas composée d'éléments issus à la fois du genre masculin et du genre féminin, autrement dit de la flexion binaire, nous considérons cette unité comme non binaire.

[11] Proposition de genre neutre pour *un locuteur/une locutrice.*

Cette analyse vaut pour toutes les unités ci-après que nous classons en « genre neutre non binaire ».

13. On dira **Mix** Alexis Rouleau.
(Alexis Rouleau citæ[12] par Dominique Scali, « Ni madame, ni monsieur, mais mix », 20/06/2016, site montrealracing.com)

Mix peut être interprété comme un titre de politesse de genre neutre non binaire contrairement à la proposition *moname*, mot-valise constitué de *monsieur* et *madame* et issu de la flexion binaire. Notons que le dictionnaire en ligne de l'anglais Oxford dictionary mentionne également ce titre de politesse de genre neutre.

E. Genre neutre non binaire avec -z

14. les propos et affirmations **nuancez**
(Céline Labrosse, *Pour une Grammaire non sexiste*, Les Editions du remue-Ménage, 1996 : 63)

Labrosse propose de réactiver le morphème flexionnel de nombre *-z* attesté en ancien français (Moignet 88 : 87, « *les bontez, beautez, vertuz* ») pour éviter la règle dite du « masculin l'emporte sur le féminin », selon laquelle l'adjectif qualifiant des substantifs de genres différents doit prendre le genre masculin (Denis & Sancier-Château 1994 : 4).

Parce que *nuancez* ne peut se classer exclusivement dans le genre masculin ou féminin, nous interprétons *-z* comme un morphème flexionnel d'un troisième genre, que nous nommons « genre neutre ».

Cette proposition est systématisée dans notre GFI, où nous proposons de faire également de *-z* le pluriel du morphème flexionnel de genre neutre *-x*, comme dans l'exemple ci-après.

Ex. si on applique le « tout bon tout mauvais » au sein de nos combats on se retrouve en multiples groupes de 10 personnes qui se soutiennent face aux *vraiz* ennemiz**
(N.N., post, Facebook, 23/09/2020)

15. Manif pour **touz**

[12] Proposition de genre neutre pour *cité/citée.*

(videolyon, vidéo du 15/10/2016, Youtube [page consultée le 04/04/2021])

Touz peut être analysé comme une troisième flexion du pronom indéfini variant en genre masculin/féminin *tous/toutes* (au pluriel) parce qu'il comporte un élément *-z* n'appartenant pas à la flexion binaire et qui peut être considéré comme un morphème flexionnel de genre neutre.

Cette interprétation de *-z* comme morphème flexionnel de genre neutre est également due à la situation d'énonciation : une vidéo sur une manifestation concernant les droits LGBTQI+[13] et désignant un ensemble de personnes de genres différents.

Le *-z* de *touz* ne peut être confondu avec une coquille, puisque la voix off répète ce mot de façon délibérée pour attirer l'attention sur cette troisième flexion de *tous/toutes* : « C'est un rassemblement qui s'appelle « la manif pour touz », je dis bien « pour touz » (à 0 : 09 mn de la vidéo).

F. Genre neutre non binaire avec -æ

16. bon ce faisant j'avoue qu'on devient + **occupæ** que prévu
(L.P., message du 03/09/2019, Discord *NB francophone*)

Occupæ peut être analysé comme une troisième flexion en genre de l'adjectif variant au masculin/féminin en *occupé/occupée* parce qu'il comporte un élément *-æ* qui n'appartient pas à la flexion binaire et qui peut être interprété comme un morphème flexionnel de genre neutre.

Cette interprétation de *-æ* comme morphème flexionnel de genre neutre est également due à la situation d'énonciation : lu[14] locutaire L.P., membre de l'association Bicause (œuvrant à la reconnaissance de la bisexualité et de la pansexualité), s'exprime sur la plateforme Discord de cette association, où les unités de genre neutre et parfois le « système al » sont en usage (voir ci-après « G. Genre neutre non binaire avec le système al »).

17. Parce qu'on peut être **handicapæ** et capable de se mettre debout le temps de quelques photos, incroyable, non ?
(Anna fille lactique @AnnaLiseron, tweet du 04/09/2019, Twitter)

[13] Lesbiens Gays Bisexuels Trans Queer Intersexes.
[14] Proposition de genre neutre pour *le/la.*

Handicapæ peut être analysé comme une troisième flexion en genre de l'adjectif variant au masculin/féminin en *handicapé/handicapée* parce qu'il comporte un élément –-*æ* qui n'appartient pas à la flexion binaire et qui peut être considéré comme un morphème flexionnel de genre neutre.

Cette interprétation de *-æ* comme morphème flexionnel de genre neutre est également due à la situation d'énonciation : l'adjectif *handicapæ* qualifie le pronom indéfini *on* lequel exprime un sujet humain générique, dont le genre est neutralisé.

G. Genre neutre non binaire avec le système al

Le « système *al* » que nous proposons dans la GFI désigne un système de flexion au genre neutre qui dote des unités (mots ou suffixes) variant en genre en français d'une variation morphologique en *al, an, aine* ou *aire.* Notons que le pronom personnel de genre neutre sujet de troisième rang *al* est une variante dialectale du pronom *el*, tous deux attestés en ancien et moyen-français, au même titre que *ol* (Godefroy 1881-1902, Vol. 1 et 3, Zink 1997 : 14).

18. **Al** est heureuxe.
(La vie en queer 2018, onglet « à propos », site La vie en queer)

Parce qu'il est attesté en tant que pronom de genre neutre en ancien et moyen-français (*Ibid*.) et qu'il a été employé par nous-même dans notre roman *Requiem* (Alpheratz 2015) afin de proposer une alternative au pronom personnel *il* dans les cas de l'expression de la généricité et de la neutralisation de genre en français, *Al* peut être interprété comme un pronom personnel sujet (singulier) de genre neutre.

Nous le caractérisons comme non binaire étant donné sa morphologie, qui n'emprunte aucun constituant à la flexion binaire, contrairement à *iel* ou *ille*, autres pronoms personnels classables en genre neutre.

Cette interprétation de *Al* comme pronom personnel de genre neutre non binaire est également due à la situation d'énonciation : il est employé par æn locutaire qui se présente comme une personne de genre non binaire dans son site voué aux sujets queers, et qui recommande l'usage de ce pronom dans la rubrique « À propos - L'auteur ».

Notons également l'adjectif qui se rapporte à ce sujet *Al*, « heureuxe », également interprétatble comme une unité de genre neutre.

19. **Als** s'imaginaient déjà s'approcher d'un groupe isolé

(Kalo B., nouvelle « Les Adelphes », *Les Créatures de lespace*, Editions Livresque, coll., 2020 : 80)

Als peut être analysé comme le pluriel du pronom personnel de genre neutre non binaire *al*.

20. Quand vous avez un crush (une attirance romantique sans être amoureuxe) envers **quelqu'an**
(L.H., message du 29/04/2020, Facebook)

Le pronom indéfini *quelqu'an* peut être caractérisé comme étant de genre neutre pour trois raisons. Premièrement, il suit les régularités que nous proposons pour le « système al », qui consiste à utiliser la voyelle *a* comme paradigme pour créer une troisième alternative à la flexion binaire masculin/féminin dans les cas d'expression de la généricité et de la neutralisation de genre.

Deuxièmement, cette caractérisation est due à la situation d'énonciation. Lu locutaire se déclare « agender » (agenre) sur Facebook, et annonce un pronom « il/elle ».

Enfin, ul s'exprime sur le groupe privé « NB Francophone : Non-Binaire Queer Androgyne Genderfluid Agenre Xénogenre.. » sur Facebook, dont des membres utilisent des unités de genre neutre et parfois le système al.

21. Une petite liste de **copaines** qu'on aime bien
(Anonyme, date inconnue, site *Communication antifasciste*)

Le substantif fléchi au pluriel *copaines* nous semble être classable dans une troisième classe grammaticale de genre car il suit les régularités du « système al », lequel propose une troisième variation en genre du suffixe binaire *-ain/-ine* comme dans *copains/copines* (au pluriel).

La situation d'énonciation (support de l'écrit constitué par un site internet à caractère commercial, discours politique, locutaires anonymes et destinaires collectiz[15]) nous paraît constituer un cadre privilégié pour des énoncés relevant de la variation diaéthique.

22. en laissant les **utilisataires** libres de déterminer les formes quals préfèrent
(T.I., membre du collectif Incluzor·e, courriel du 24/05/2019, messagerie électronique OVH)

[15] Proposition de genre neutre pour *collectifs/collectives.*

Le substantif fléchi au pluriel *utilisataires* nous semble être classable dans une troisième classe grammaticale de genre en français car il suit les régularités du « système al », lequel propose une troisième variation en genre en *-aire* du suffixe binaire *-eur/-rice* comme dans *utilisateurs/utilisatrices/utilisataires* (au pluriel).

La situation d'énonciation (courriel qui nous est adressé par æn membre du groupe Incluzor·e, qui a créé une convertisseuse numérique d'unités du français standard en unités du français inclusif) nous paraît constituer un cadre privilégié pour des énoncés relevant de la variation diaéthique (Alpheratz 2018) ou « variation relevant de la conscience de genre, d'identité, d'égalité et de la performativité du langage ».

H. Genre neutre non binaire par rapprochement phonétique et graphique

Une formation par rapprochement sonore est proposée par Davy Borde dans son essai linguistique *Tirons la langue* (2016) :

> 23. « conquérant·te(s) → **conquérande(s),** patient·te(s) → **patiende(s),** candidat·te(s) → **candidade(s),** prêt·te(s) → **prêde(s)** »
> (Davy Borde, *Tirons la langue*, Les Éditions Utopia, 2016 : 97).

L'analyse de ces propositions est donnée par l'auteur : « La forme se construit régulièrement (par fusion avec glissement de consonne /t/ vers /d/ ») (Borde 2016 : 121).

> 24. si jamais **quelqu'um** en a besoin
> (N.N., publication du 20/11/2019, profil Facebook)

Ann de Villeneuve procède de la même logique dans son guide *La Langue inclusive pour les nul-les* (non paru) : « Nous proposons l'article indéfini singulier non binaire *um* [u-me], sa graphie et sa sonorité étant très proches de *un* et *une* » (de Villeneuve 2019 : 21).

I. Genre neutre non binaire par de nouvelles lettres

Depuis 2017, des expérimentations typographiques menées par Roxanne Maillet, Clara Pacotte, Marie-Mam Sai Bellier, Guillaume Sbalchiero, Marie Stephen et Claire Barrault aboutissent à la création de « la collective BYE BYE BİNARY » organisant des ateliers typographiques dès 2018 pour créer et expérimenter des signes graphiques

exprimant la généricité de genre, la neutralisation de genre et/ou la non binarité de genre (Dath-Circlude et Bigingo 2021[16]).

Camille, paresseuxse,
ne veut pas ranger sa chambre.

Cette charmante enfant
de trois mois est intersexuée.

Les savantes sont heureuxses.

Toustes présidentes.

Dominique,
une écrivaine reconnue.

Exemples de signes de la police de caractères « Baskervvol BBB (Julie Colas, Caroline Dath, Louis Garrido, Ludi Loiseau, Édouard Nazé, Marouchka Payen, Mathilde Quentin), Bruxelles 2018 ». (Dath, Circlude, Bigingo 2021)

Mentionnons également qu'en octobre 2020, Tristan Bartolini, étudiant de la Head (Haute Ecole d'Art et de design de Genève), reçoit le prix Art Humanité décerné par la Croix Rouge et son école pour sa nouvelle typographie « L'inclusif-ve ».

[16] Devoir réalisé dans le cadre d'un Master en spécialisation en études de genre à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique).

Quelques signes graphiques inventés par Trisant Bartolini dans son projet de diplôme.[17]

25. Alors, comme l'exigeait la procédure, les **soldaÞs** lancèrent un filet électrisé sur celle qui avait désigné l'autre comme cible. Læ **déserteuß** crissa et feula à nouveau quand al se retrouva empêtræ au sol dans une forme monstrueuse, mi-humaine, mi-tentaculaire.

(Kalo B., nouvelle « Les Adelphes », *Les Créatures de l'espace*, Editions Livresque, 2020 : 80)

A la différence des travaux susmentionnés, l'autaire utilise des lettres existant déjà dans d'autres langues. En effet, *soldaÞs* comporte l'unité *þ* (alt + 0254), une lettre de l'alphabet islandais appelée « thorn » et prononcée [θ]. *Déserteuß* comporte l'unité *ß* (alt + 225), une lettre de l'alphabet allemand appelée « eszett » et prononcée [s].

Parce que ni *soldaÞs* ni *déserteuß* ne peuvent se classer exclusivement dans le genre masculin ou féminin, leurs unités *þ* et *ß* nous semblent interprétables comme des morphèmes flexionnels de genre neutre.

D'après le corpus de la GFI, les attestations du genre neutre s'observent dans de nombreux genres de discours, dans les relations interpersonnelles via le média numérique (réseaux sociaux, courriels privés ou sur listes de diffusion), en littérature, dans des publications scientifiques, dans des devoirs universitaires du type mémoire ou thèse, dans des contextes de communication entre interlocutaires[18], qu'uls soient des groupes ou des

[17] Url : https://etapes.com/avec-linclusif-ve-tristan-bartolini-remporte-le-prix-art-humanite/
[18] Proposition de genre neutre pour *interlocuteurs/interlocutrices.*

individus, et également en production textuelle de second niveau, c'est-à-dire en traduction ou en correction, leur usage étant parfois précédé d'un avertissement.

Cette assertion pourrait laisser croire que le français inclusif a remplacé la norme qu'est l'usage du genre masculin pour l'expression de la généralisation et de la neutralisation de genre en français. Ce n'est pas le cas, partout où ne s'observe pas la « variation diaéthique » conceptualisée dans la GFI, en premier lieu dans les ouvrages et programmes officiels ayant pour objectif la grammatisation des francophones.

Mais cette situation de distorsion avec la norme lexicale et grammaticale pousse les mondes très normalisés de l'édition littéraire, de la science et de l'information à entrer en situation de dissonance cognitive lorsqu'ils publient des écrits au genre neutre, donc en accordant le prestige social dont ils bénéficient non plus à la norme, mais à sa distorsion.

3. Un monde en dissonance cognitive

Nous voyons dans la tension entre norme et variété qui s'observe au sein de notre observatoire linguistique une situation de dissonance cognitive (Festinger, 1962 [1957]) soit un état de tension généré par la présence d'idées incompatibles : d'un côté, une norme – « le masculin l'emporte sur le féminin » – édictée par la parole « légitime » des grammaires scolaires et universitaires, de l'autre une distorsion de la norme – les unités de genre neutre – présente dans des publications non moins légitimes (discours politique, presse, littérature, recherche universitaire). Le français inclusif nous sort de la pensée automatique ou procédurale, où nous maintient notre grammatisation officielle, en nous forçant parfois à produire un biais cognitif (Kahneman et Tversky 1973) pour rééquilibrer l'incompatibilité entre ces informations contradictoires : parce que nous avons appris que le genre neutre n'existait pas en français, alors ces unités nouvelles ne peuvent être issues que d'une pensée idéologique irrationnelle.

Or, ce n'est pas la méconnaissance du caractère arbitraire de la langue mais la lutte contre ce caractère arbitraire qui motive les locutaires du français inclusif à recourir à l'analogie dans leur production textuelle. Ainsi, dans « les droits humains », le genre masculin de l'adjectif « humains » est motivé sur un plan syntaxique, au sens de « commandé par le genre masculin du substantif auquel il se rapporte », alors que dans « les droits de l'homme », le substantif « homme » est senti comme arbitraire. En tenant compte du système d'oppositions qu'est la langue, ces locutaires permettent un autre type de processus de rééquilibrage lors de la situation de dissonance cognitive susmentionnée :

non pas en produisant le biais cognitif qui consiste à traiter le langage de manière automatique, mais en exerçant une activité réflexive et critique sur celui-ci, et en expérimentant des formes nouvelles.

Sur le plan du changement linguistique, nous en sommes peut-être au point d'équilibre, où la langue n'a pas encore choisi entre rectifier la distorsion ou la normaliser. En effet, chaque fois que le système d'une langue rencontre une distorsion de la norme, il se rééquilibre et réorganise ses structures, soit en remettant la norme à sa place, soit en abandonnant la norme pour adopter la variation proposée et faire de la variation une nouvelle norme. Observons le mécanisme qui nous paraît tendre vers cette seconde solution.

Le mot vu comme un symbole

Au sein de cette conscience de genre, d'identité, d'égalité et de la performativité du langage sur laquelle nous fondons la « variation diaéthique », se trouve également la conscience que le genre est un critère d'oppression structurelle. Savoir que les inégalités sont dans les structures, c'est non seulement comprendre leur caractère systémique, mais également qu'elles sont en-deçà de notre perception immédiate, à un niveau subliminal de perception. Ce niveau abstrait est aussi le lieu d'élaboration du mot en tant que symbole, ou accord tacite et collectif où les pensées se sont peu à peu transformées en idées, puis en convictions et enfin en conventions.

Or, selon la typologie des signes qu'en donne Jakobson, la nature d'un mot, c'est d'être un symbole linguistique. Comme tout symbole, le signe linguistique est une loi générale qui sous-entend dans l'esprit des locutaires qu'il doit se reproduire, en présentant sa propre constante comme inévitable. Pour Peirce, le symbole

> « consiste dans le fait réel que quelque chose sera certainement éprouvé dans l'expérience si certaines conditions sont remplies. C'est-à-dire qu'il influencera la pensée et la conduite de son interprète. (...) La valeur d'un symbole est de rendre rationnelles la pensée et la conduite et de nous permettre de prédire l'avenir. » (Peirce cité par Jakobson, 1965)

Parce que le mot est un symbole, et que le système qui organise les relations entre les symboles linguistiques c'est la grammaire, les locutaires du français inclusif agissent sur ce matériau pour se fabriquer de nouveaux symboles, aptes à ne pas perpétuer un contrat social exprimé par le genre masculin à valeur sémantique de généricité et de neutralisation de genre.

D’une flexion binaire à une flexion ternaire

Les attestations que nous avons retranscrites ici nous permettent d’émettre l’hypothèse que les unités de genre neutre suivent une progression. Celle-ci nous paraît s’effectuer en trois étapes, la situation de départ étant la flexion de genre que nous connaissons touz[19], soit une flexion binaire fondée sur une bicatégorisation du genre grammatical en masculin et féminin :

Genre masculin	Genre féminin
Monsieur	Madame
Il	Elle
Tous	Toutes
Utilisateur	Utilisatrice
Curieux	Curieuse
Obligés	Obligées

Tableau 1 - Le français standard : une flexion binaire (Alpheratz 2020)

Selon notre hypothèse, cette situation de départ précède un « stade 1 » consistant en la création de néologismes forgés au moyen d’une « double flexion partielle », procédé consistant en l’ajout de signes ou de formats typographiques (point, point médian, tiret, parenthèses, barre oblique, capitale, apostrophe, astérisque, etc.) au sein ou à la fin d’un mot (ou abréviation) fléchi au masculin pour lui ajouter une alternative ou une marque de genre féminin. La troisième flexion de genre ainsi formée est composée d’éléments issus de la flexion binaire.

Genre masculin	Genre féminin	Genre masculin et/ou féminin
Monsieur	Madame	M./Mme.
Il	Elle	Il·Elle
Tous	Toutes	Tou(te)s
Lecteurs	Lectrices	Lecteur.rice.s
Nombreux	Nombreuses	Nombreux-ses
Obligés	Obligées	ObligéEs

Tableau 2 – Stade 1 du français inclusif (Alpheratz 2020)

Ce stade 1 nous semble une première étape permettant un « stade 2 », où les caractères typographiques tombent et où les néologismes sont formés par agglutination

[19] Proposition de genre neutre pour *tous/toutes*.

et/ou troncation d'éléments lexicaux ou grammaticaux. La troisième flexion de genre ainsi formée reste composée d'éléments issus de la flexion binaire.

Genre masculin	Genre féminin	Genre masculin et/ou féminin
Monsieur	Madame	*Moname
Il	Elle	Iel
Tous	Toutes	Toustes
Lecteur	Lectrice	Lecteurice
Heureux	Heureuse	Heureuxe
Le	La	Lae

Tableau 3 – Stade 2 du français inclusif (Alpheratz 2020)

Enfin ce stade 2 évolue vers un « stade 3 » où les néologismes ne sont plus formés à partir d'éléments issus de la flexion binaire, mais à partir d'unités autres, interprétables comme des morphèmes de genre ni masculin ni féminin. La troisième flexion de genre devient une classe grammaticale spécifique, qui peut se nommer « neutre » ou « inclusif ».

Genre masculin	Genre féminin	Genre neutre
Monsieur	Madame	Mix
Il	Elle	Al (ol, ul)
Tous	Toutes	Touz
Utilisateurs	Utilisatrices	Utilisataires
Curieux	Curieuse	Curieuz
Handicapé	Handicapée	Handicapæ

Tableau 4 – Stade 3 du français inclusif (Alpheratz 2020)

Conclusion

Par les évolutions de ses courants de pensée, notre époque a répondu à l'invitation de Wittgenstein qui nous demande de dépasser sa proposition selon laquelle « les limites de ma langue sont les limites de mon monde ». Ainsi, nous avons tenu à rappeler le fait social qui sous-tend le fait linguistique, en rappelant les évolutions récentes des théories en biologie, en genre et en philosophie.

Par son émergence, dès le début de l'observation des langues, et par sa réactivation dans une langue qui l'avait quasiment abandonnée, cette catégorie grammaticale dite du « genre neutre » révèle son opérativité pour classer des mots, attestés dans des usages réels et dans tous types de discours, mais inclassables exclusivement en « masculin » ou en « féminin ».

Résultats de la créativité d'une communauté épistémique qui réfléchit sur ses langues et les modifie pour apporter une solution linguistique à un problème humain, ces nouvelles

formes linguistiques créent un état de tension entre perpétuation de la norme et incitation à en sortir.

Ce monde en tension dans lequel nous sommes est un monde où le masculin générique et neutralisant n'est plus le paradigme, mais n'est pas encore l'anomalie. En témoigne la situation actuelle : d'une part, les livres féministes se multiplient pour éduquer la population au consentement, la libérer des stéréotypes de genre et la mettre en garde contre les croyances en la médecine, qui catégorise les corps et décide des genres, et pour apprendre aux petites filles qu'elles ne sont pas des sous-hommes ; d'autre part, ces mêmes petites filles apprennent à l'école que, symboliquement, par les mots qui les nomment, elles restent une sous-catégorie. Jusqu'à quand cet état de tension entre idées incompatibles va-t-il perdurer ?

Peut-être jusqu'à ce que l'engagement individuel, l'alpha et l'omega de tout changement, devienne collectif. L'engagement, c'est d'ailleurs l'une des qualités dul[20] grammairian[21], puisque, comme l'exprimait Marc Wilmet, « aucune option n'est jamais innocente », et que nous devons avoir conscience, si nous pratiquons cette discipline qu'est la linguistique, que l'ensemble de notre cadre théorique – nos exemples, notre métalangue, notre typologie – nous propose à la fois un héritage et un choix.

La distorsion de la norme de genre que crée la conscience de genre, d'égalité, d'identité et de performativité du langage accouche de mots hybrides, à l'image des êtres hybrides que nous nous autorisons désormais à être. Mais aussi monstrueux paraissent-ils, ces mots ont avec eux la puissance de l'usage. Tenir dans l'ombre les évolutions dont ils sont l'expression pour s'arc-bouter sur des formes en rupture avec les concepts mis au jour par les sciences et les évolutions sociales, c'est cela qui, réellement, consiste à être dans l'idéologie, soit « un système d'idées condamné à méconnaître son rapport réel au réel » (Canguilhem 1977 : 43).

Bibliographie

Alpheratz, *Grammaire du français inclusif*, Châteauroux, Vent Solars, 2018.

[20] Proposition de genre neutre pour l'article contracté *de + lu* (proposition d'article défini de genre neutre pour *le/la*).
[21] Proposition de genre neutre pour *grammairien/grammairienne*.

Alpheratz, « Français inclusif : du discours à la langue ? », *Le discours et la langue, Les Défis de l'écriture inclusive*, Alain Rabatel et Laure Rosier (dir.), Cortil-Wodon : Editions modulaires européennes, 2019, p. 53-74.

Angot, Michel, « Le neutre entre surplus et défaut », *Bulletin d'études indiennes*, n° : 11-12, Nalini Balbir (dir.), Paris, Association française pour les études indiennes, 1993-1994, p. 15-38.

Barasc, Katy et Causse, Michèle, *Requiem pour il et elle*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2014.

Barthes, Roland, *Le neutre : notes de cours au Collège de France, 1977-1978*, texte établi, annoté et présenté par Thomas Clerc, collection « Les cours et les séminaires au Collège de France de Roland Barthes », Éric Marty (dir.), Paris, Seuil, 2002.

Bhabha, Homi, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, trad. Françoise Bouillot, Paris, Payot, 2007.

Buridant, Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.

Butler, Judith, *Défaire le genre*, trad. Maxime Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, 2012 [2004].

Canguilhem, Georges, *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie : nouvelles études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1977.

Cervulle, Maxime, Quemener, Nelly, « Queer », *Encyclopédie critique du genre*, dir. Juliette Rennes, Paris, Editions La Découverte, 2021 [2016], pp. 632-642.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, « Avis sur l'identité de genre et sur le changement de la mention de sexe à l'état civil », Journal Officiel de la République Française, Legifrance, JORF du 31 juillet 2013, texte n°100, 2013.

Dath-Circlude, Caroline Camille et Bigingo, Christella, « De la nécessité d'étudier la lisibilité des nouvelles formes typographiques non-binaires (ligatures et glyphes inclusives), les alternatives au point médian et au doublet observés dans les milieux activistes, queer et trans-pédé-bi-gouines. », site *Révolution typographique non binaire*, version 16/01/2021, url : https://typo-inclusive.net/emergence-de-nouvelles-formes-typographiques-non-binaires-ligatures-et-glyphes-inclusives-les-alternatives-au-point-median-et-au-doublet-principalement-observes-dans-les-milieux-activistes-queer-e/

Delphy, Christine, *L'ennemi principal*, tome I : *Économie politique du patriarcat*, Paris, Éditions Syllepse, coll. « Nouvelles Questions Féministes », 2013 [1998].

Delphy, Christine, *L'ennemi principal*, tome II : *Penser le genre*, Paris, Éditions Syllepse, coll. « Nouvelles Questions Féministes », 2013 [2001].

Denis, Delphine et Sancier-Chateau, Anne, *Grammaire du français*, Le Livre de poche, coll. « Guides de la langue française », 1994.

Fausto-Sterling, Anne et Touraille Priscille, « Autour des critiques du concept de sexe. Entretien avec Anne Fausto- Sterling », *Genre, sexualité & société*, n° 12, 2014.

Festinger, Leon, *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1962 [1957].

Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, vol. I et III, Paris, F. Vieweg, 1881-1902.

Greco, Luca, *Dans les coulisses du genre : la fabrique de soi chez les Drag Kings*, Limoges, Lambert Lucas, 2018.

Guillaumin, Colette, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. Paris, Côté-Femmes, 1992.

Gustafsson Sendén, Marie, Bäck, Emma A. et Lindqvist, Anna, « Introducing a gender-neutral pronoun in a natural gender language: the influence of time on attitudes and behavior », *Frontiers in Psychology*, n°6:893, 2015, doi: 10.3389/fpsyg.2015.00893.

Héritier, Françoise, *Masculin – féminin : la pensée de la différence*, Paris, O. Jacob.

Jakobson, Roman, « A la recherche de l'essence du langage », *Diogène*, n°51, Paris, Gallimard, 1965, pp. 22-38.

Kahneman, Daniel et Tversky, Amos, « Availability: A Heuristic for Judging Frequency and Probability », *Cognitive Psychology*, vol. 5, n° 2, p. 207-232, septembre 1973.

Kalo, B., « Les Adelphes », Les Créatures de l'espace, Éditions Livresque, 2020, pp. 75-106.

Labrosse, Céline, *Pour une grammaire non sexiste*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1996.

Laqueur, Thomas Walter, *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, trad. de l'anglais par Michel Gautier, Paris, Gallimard, 1992.

Lessard, Michaël, Zaccour, Suzanne, *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive*, Paris, Syllepse, 2018.

Lorde, Audre, *Sister Outsider*, Éditions Mamamélis, 2003 [1984].

Manesse, Danièle et Siouffi, Gilles (dir.), *Le féminin & le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF Sciences humaines, 2019.

Marchello-Nizia, Christiane, « Le neutre impersonnel », *Linx*, n°21, 1989, *Genre et langage, Actes du colloque tenu à Paris X-Nanterre les 14-15-16 décembre 1988*, p. 173-179.

Martinet, André, *Économie des changements phonétiques, traité de phonologie diachronique*, Berne, A. Francke, 1955.

Moignet, Gérard, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Editions Klincksieck, coll. « Initiation à la linguistique »,1988 [1973].

Oxford Dictionary, url : https://www.lexico.com/definition/mx.

Rubin, Gayle, « L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre », *Les cahiers du CEDREF*, n°7, pp. 3-81, 1998.

Scott, Joan et Varikas, Éléni, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF, Le genre de l'histoire*, n°37-38, pp. 125-153, 1988.

Stoller, Robert, *Sex and Gender. On the Development of Masculinity and Feminity*, New York, Science House, 1968.

Szlamowicz, Jean et Salvador, Xavier-Laurent, *Le sexe et la langue : petite grammaire du genre en français, où l'on étudie écriture inclusive, féminisation et autres stratégies militantes de la bien-pensance*, suivi de *Archéologie et étymologie du genre*, Paris, Éditions Intervalles, 2018.

Viennot, Eliane, *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2018.

Wittgenstein, Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard, 1986 [1921].

Zink, Gaston, *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIVe-XVe siècles)*, Genève, Librairie Droz, 1997.

Waites, Matthew, « Critique de l'"orientation sexuelle" et de l'"identité de genre" dans le discours des droits humains : la politique queer mondiale au-delà des principes de Yogyakarta », *Genre, sexualité & société*, n°15, Printemps 2016.